

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 2 décembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - GBM - La City - 4 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Pascal CURIE, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME, A. POULIN, A. LORIGUET, P. CONTOZ

Mandataires : E. MAILLOT, F. PRESSE, R. STEPOURJINE, D. HUOT

Délibération n°2019/005024

Rapport n°6.2 - Contribution du Conseil de Développement Participatif (CDP) au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Contribution du Conseil de Développement Participatif (CDP) au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Rapporteur : Yves MAURICE, Conseiller communautaire délégué

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé :

Les co-Présidents-es du Conseil de Développement Participatif (CDP) informaient, par courrier en date du 20/09/2018, le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) de l'auto saisine du CDP sur les questions énergétiques et de changement climatique. Ils proposaient d'apporter une contribution avec un regard différent et complémentaire à la révision du Plan Climat Air Energie Territorial.

I. Contexte

Par courrier en date du 20/09/2018, le Conseil de Développement Participatif (CDP) a informé M. JL. FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (devenue Grand Besançon Métropole) et les membres du Conseil de Communauté de l'auto saisine du CDP sur les questions énergétiques et de changement climatique.

Le CDP a proposé d'apporter un regard différent et complémentaire en vue d'une contribution à la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).et il remplira par là même les obligations de consultation de Grand Besançon Métropole sur le PCAET.

Cette contribution doit permettre de nourrir les réflexions des élus et des techniciens afin d'élaborer un plan d'actions pour 2020-2026 et de porter un regard citoyen à ce plan. En permettant le respect des délais nécessaires à cette démarche, elle pourra répondre aux obligations de consultations demandées par la loi NOTRe.

De plus, il a été convenu que les préconisations qui en ressortiront devront être présentées aux élus des commissions 4 et 6 et au Bureau afin qu'elles puissent enrichir le PCAET révisé.

II. La démarche

Au regard du temps imparti, 4 ateliers débats ont été proposés, en se référant aux nombreuses évaluations, correspondant à différentes échelles territoriales.

Les membres du CDP ont estimé opérationnel de circonscrire les réflexions aux domaines les plus importants, au sens de leurs possibilités d'actions, pour les habitants du Grand Besançon.

Trois thématiques ont été retenues :

- Mobilités,
- énergie et habitat,
- alimentation et consommation.

Les deux premières thématiques correspondent aux besoins quotidiens de la population. A été ajoutée l'alimentation, dont la qualité fait l'objet d'une attention croissante.

Au sein de chaque thématique (Mobilités, Energie-Habitat et Alimentation Consommation), les propositions ont été réparties dans trois catégories d'actions. : *Impliquer-Sensibiliser, Développer-valoriser, Repenser-Expérimenter*, ce qui apporte une réelle lisibilité à cette synthèse. Elles sont aussi ordonnées selon les notes de priorité accordées par le CDP.

III. La contribution

L'ensemble de ces travaux et réflexions montre clairement la conscience et l'appropriation citoyenne de l'enjeu et la façon concrète dont les citoyen-nes s'en saisissent.

Parmi les 169 propositions des 200 personnes participantes à ces 4 ateliers, celle qui domine nettement est la nécessité d'une cohérence de l'ensemble des actions conduites pour :

- une politique écologique commune sur le territoire de Grand Besançon Métropole,
- construire un territoire maraîcher intégré,
- créer un « wiki Grand Besançon, sauvons notre climat ».

Sur cette base et dans le souci du développement durable, un certain nombre d'actions concrètes sont proposées. Elles figurent en annexe.

Pour être ambitieux, le PCAET devra :

- impliquer, sensibiliser les habitants aux bons gestes,
- développer, valoriser en agissant sur l'habitat,
- repenser, expérimenter les alternatives.

IV. Conclusion et perspectives

Dans leur très grande majorité, les citoyens présents ont montré un fort intérêt par leur participation active, constructive et productive. Sur tant de sujets complexes, aucun résultat positif ne sera possible sans l'appropriation citoyenne, ni sans une politique ambitieuse de la collectivité et l'implication de l'ensemble des experts et acteurs économiques ;

De ces échanges ressortent clairement :

- des exigences de cohérence et d'efficacité dans les choix politiques globaux,
- des propositions émergentes autour de l'accroissement de la prise de conscience et de l'évolution des comportements,
- la richesse des réflexions-propositions quant aux gestes du quotidien et aux choix politiques d'envergure communautaire.

Les membres du CDP sont convaincus de la nécessité de mettre en lumière les défis collectifs à relever, notamment autour de la question de l'urgente transition écologique, qui présente une réelle opportunité de passer de la défiance à la confiance entre citoyens, représentants élus et instances locales. Le PCAET doit permettre, pour les 5 ans à venir, de mettre en place des solutions adaptées et pertinentes pour l'avenir, au regard des contextes locaux, en offrant des indicateurs de suivi qui devront être rendus publics.

Le Bureau prend connaissance du contenu de la contribution du Conseil de Développement Participatif au Plan Climat Air Energie Territorial.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Propositions réparties selon les trois catégories d'actions

MOBILITES

IMPLIQUER, SENSIBILISER LES HABITANTS AUX BONS GESTES

- Créer des comités locaux, tables rondes de la mobilité, par grands secteurs, pour co-construire et contrôler les attentes et les objectifs (Elus, experts, citoyens, associations)
- Développer les plateformes et portails numériques pour le co-voiturage, Rezo Pouce, trajets vertueux
- Développer de véritables campagnes de sensibilisation et de promotion grand public pour les modes alternatifs

DEVELOPPER, VALORISER EN AGISSANT SUR LES DEPLACEMENTS

- Les documents SCOT, PLUI, PDU doivent devenir de vrais outils pour créer une rupture dans les modes de déplacement (ex: Multiplier les emprises pour des voies cyclables et cheminements piétons, intégrer des aménagements pour accueillir les nouveaux modes de déplacement propres)
- Repenser l'urbanisation et les espaces de consommation et de services pour réduire sur du long terme les déplacements
- Faire de la mobilité une priorité dans les politiques publiques
- Valoriser le rôle des communes par leur proximité avec les habitants pour faire bouger les comportements
- Valoriser l'énergie humaine : repenser les pistes cyclables (sécurisation, schéma directeur, maillage du territoire cohérent, points de rupture, voies express, parcs vélos sécurisés)
- Revoir dans les aménagements des espaces publics les priorités de déplacement : piétons, vélo, transports en commun, voiture
- Encourager et valoriser au travers des PDM les alternatives à « la voiture en solo »
- Développer l'offre, optimiser les axes ferroviaires (navette, cadencements, haltes)

REPENSER, EXPERIMENTER LES ALTERNATIVES

- Expérimenter des parkings relais multi usages aux portes de la ville et lieux stratégiques (co-voiturage, modes doux, transports en commun)
- Expérimenter bus à hydrogène, mini bus avec fréquence adaptée aux heures de pointe pour les dessertes extra urbaines et parkings relais
- Créer encore plus en ville et centres bourg les zones à faible vitesse et repenser les plans de circulation
- Repenser la tarification (famille, enfants, gratuité le WE...)
- Créer un moratoire sur les grands aménagements routiers et le transit poids lourds

ÉNERGIE HABITAT

IMPLIQUER, SENSIBILISER LES HABITANTS AUX BONS GESTES

- Initier un réseau d'éducation citoyenne aux bonnes pratiques et aux éco gestes au sein des écoles de Grand Besançon Métropole
- S'interroger sur l'opportunité d'un habitat individuel ou collectif
- Interdire les chauffages dans la rue devant les commerces
- Promouvoir l'accès à la plateforme Climat Air Energies BPFC <http://opteer.org/indicateurs-standards/indicateur/>
- Inciter à l'utilisation des énergies renouvelables
- Créer un portail web d'informations publiques mis à jour en temps réel (guichet unique Habitat Energie)

DEVELOPPER, VALORISER EN AGISSANT SUR L'HABITAT

- Développer des réseaux de partenaires Climat/Energies labellisés
- Généraliser les groupements d'achat de matériel et équipement basse consommation
- Valoriser les modes de vie "zéro déchet" par de la communication locale
- Développer des filières locales pour le bois et les pellets
- Rétablir les consignes et interdire les plastiques à usage unique lors de manifestations dans Grand Besançon Métropole
- Développer la récupération d'eau de pluie

REPENSER, EXPERIMENTER LES ALTERNATIVES

- Promouvoir une politique énergétique commune dans Grand Besançon Métropole
- Maîtriser la taille de la ville métropole
- Dynamiser un pôle d'innovation pour des énergies vertes
- Disposer d'études locales fiables sur les énergies vertes (éolien, solaire, biomasse)
- Végétaliser pour lutter contre les fortes chaleurs, limiter l'impact des fortes températures et des inondations
- Favoriser l'installation et la production d'énergies renouvelables dans l'habitat

ALIMENTATION-CONSOMMATION

IMPLIQUER, SENSIBILISER LES HABITANTS AUX BONS GESTES

- Mettre en place des jardins familiaux et planter des arbres fruitiers
- Favoriser au maximum le tri-recyclage des déchets, éduquer à la lutte contre le gaspillage alimentaire (notamment proposer en restauration scolaire des assiettes contenant différentes quantités d'aliments)
- Rétablir la consigne, en substituant les bouteilles en verre aux bouteilles en plastique
- Lutter contre le sur-emballage, et le plastique à usage unique, notamment pour les manifestations organisées ou soutenues par Grand Besançon Métropole, favoriser le vrac

DEVELOPPER, VALORISER EN AGISSANT SUR LA PRODUCTION SAINE

- Favoriser le maraîchage en zone urbaine et péri-urbaine, constituer une ceinture verte autour de l'agglomération
- Mettre en place une plateforme logistique d'échange entre producteurs locaux et consommateurs/restaurateurs, pour adapter l'offre à la demande et résoudre les problèmes de saisonnalité
- Soutenir le commerce de proximité, lieu de vie et d'échange et développer l'usage de la monnaie locale, notamment pour le paiement des services publics locaux (ex restaurants scolaires)
- Créer une légumerie pour centraliser la réception et la préparation des légumes locaux destinés à la restauration collective

REPENSER, EXPERIMENTER LES ALTERNATIVES

- Soutenir l'« éclosion » de poulaillers collectifs ou associatifs, permettant de limiter les déchets végétaux tout en constituant un réseau de production local d'œufs